

#### Préambule

Conformément aux objectifs fixés dans la déclaration de politique générale pour l'ensemble de la législature (2007 – 2012), nous accorderons encore cette année une attention particulière au bon équilibre financier de notre entité et ce, malgré l'impact des pertes des dividendes Dexia et de l'accroissement des dépenses relatives à la réforme des pensions des agents du secteur public.

A l'heure où bon nombre de nos concitoyens éprouvent des difficultés face au coût de la vie, il est également important de mettre en évidence que les objectifs ambitieux poursuivis dans la déclaration de politique générale 2012 pourront être réalisés sans aucune augmentation de taxe communale.

Des moyens importants ont notamment été prévus au budget extraordinaire afin de continuer à améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants de toute l'entité binchoise.

Ce budget 2012 a été élaboré dans une collaboration dynamique avec l'ensemble des services communaux. Toutes les subsidiations extérieures possibles ont été recherchées. Sur 14.712.883€ d'investissements extraordinaires, 8.624.277€ seront subventionnés soit un taux de subventionnement très important de 58,6%

Pour rappel, la déclaration de politique générale 2007 – 2012 constitue le cadre de l'action politique que la majorité PS – MR souhaite mener pendant cette législature. Elle se décline autour de 10 priorités pour nos concitoyens :

1. CADRE DE VIE
2. SECURITE
3. ECONOMIE
4. SERVICES A LA POPULATION
5. ACTION SOCIALE
6. LOGEMENT
7. ENSEIGNEMENT
8. CULTURE
9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS
10. SPORT

## 1. Cadre de vie

Dans la continuité de la politique menée par la majorité PS-MR en 2011, l'amélioration du cadre de vie des Binchois est à nouveau pleinement au cœur des préoccupations pour l'année 2012.

Nous porterons encore cette année une attention particulière à l'amélioration de la propreté publique et de la mobilité, à l'état de nos voiries, trottoirs, égouttage et éclairage public ainsi qu'à la qualité de l'environnement.

### 1.1. La propreté

Depuis décembre 2006, grâce à des moyens conséquents en personnel et en équipements, des actions tant sur le plan préventif que répressif ont été menées pour améliorer la propreté publique dans toute l'entité binchoise.

La population a salué cette initiative.

Comme la propreté publique demande un travail sans fin, le « plan propreté », initié depuis 2009, sera poursuivi en 2012, à savoir :

- Demander la prolongation des points APE et PTP auprès du pouvoir subsidiant afin que l'équipe « **Binche Propreté** » puisse assurer son travail de sensibilisation des citoyens à la préservation de leur cadre de vie et procéder au nettoyage des voiries, trottoirs, sites et monuments patrimoniaux.
- Renforcer l'équipe des agents **constatateurs** et **sanctionneurs** afin de lutter contre les incivilités. Ces agents ont un rôle préventif et répressif. Des actions spécifiques seront encore menées en 2012 pour **lutter contre les dépôts clandestins**.
- Réitérer l'action « **Quartiers propres** ». Plus que jamais, **la propreté est l'affaire de tous!** Une sensibilisation plus grande sera réalisée auprès des écoliers et des enseignants.
- Octroyer à nos concitoyens **des sacs poubelles gratuits** sous la forme de chèques. Des mesures particulières seront à nouveau prises à l'attention des personnes âgées de plus de 85 ans, lesquelles sont exonérées de la dite taxe.

### 1.2. Les travaux de voiries, trottoirs, égouttage et éclairage public.

Etant donné l'état parfois désastreux de nos voiries et trottoirs, nous avons décidé de consacrer **6.511.100€** à leur entretien et ce, dans les rues suivantes :

- Aménagement de la rue du Pressé **952.900€**
- Aménagement de la rue des Boulois **2.058.200€**
- Aménagement de la rue de l'Ermitage **135.000€**
- Rénovation urbaine + Ilot de l'Hôtel de Ville et rue Halle aux Filets **970.000€**
- Entretien extraordinaires des voiries et trottoirs **2.395.000€**
  - Rue Mahy Faux, rue des Ecoles, rue de Walhain et rue de la Dîme à Buvrines

- Cité Vandervelde à Ressaix
- Rue Albert-Elisabeth à Perennes
- Rue des Boulevards à Binche
- Avenue de la Cité, rue Maton et rue Bouleau à Bray

Il va de soi qu'à côté de ces investissements, le service « Travaux » de la Ville continuera d'assurer l'entretien régulier des diverses voies de circulation, espaces publics, parcs, places pour la plus grande satisfaction de notre population.

Il est inacceptable que certains de nos concitoyens soient régulièrement inondés suite à la vétusté de notre réseau d'égouttage. **500.000€** sont donc consacrés à la réfection des rues Taille Miot, rue des Grands bureaux, rue de Fontaine, rue de l'Industrie et rue Albert 1<sup>er</sup>.

Quant à l'éclairage public, le Plan lumière déploiera tous ses effets en 2012. Ce vaste projet de modernisation de l'éclairage public (remplacement de 1.800 points lumineux) est une première en Wallonie. Ce programme contribuera sans conteste à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et ce, à différents niveaux : économie, écologie et sécurité.

### 1.3. Les ruelles et venelles

La Ville continuera à mettre l'accent sur l'entretien des ruelles et venelles de notre entité.

### 1.4. L'environnement

Comme la propreté, l'amélioration de l'environnement constitue un facteur essentiel d'amélioration du cadre de vie.

Un budget de **10.500€** sera donc consacré à l'achat de mobilier urbain pour le Ravel, au projet Plan Maya (plantations d'essence mellifères) ainsi qu'à l'élargissement du sentier du marais de Buvrines.

La qualité de la vie passe aussi par une politique responsable en matière de consommation d'énergie. La dynamique lancée en 2008 se déclinera en 2012 par les actions suivantes :

- Sensibiliser et informer les citoyens en matière de consommation énergétique. Les permanences sont assurées par Monsieur Energie, pour qui une demande de prolongation des points APE a été réalisée auprès du pouvoir subsidiant.
- Encourager la concrétisation des initiatives particulières en matière de développement durable en continuant à proposer un **complément de prime** à celles de la Région wallonne pour le financement d'un audit énergétique, le placement d'un chauffe-eau solaire, un chauffage à pellets ou une installation photovoltaïque;
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.

## 1.5. Le patrimoine :

Le patrimoine de notre Ville est exceptionnel et demande un travail d'entretien quotidien. En 2012, l'équipe spécifique qui renforce l'équipe propreté continuera à s'atteler à l'entretien de notre patrimoine pour le plus grand plaisir de tous.

En ce qui concerne les **remparts**, un budget de **40.000€** est prévu au budget ordinaire pour éradiquer la végétation sauvage et les frais d'honoraires nécessaires aux phases 6 et 7 de la restauration des remparts sont prévus au service extraordinaire pour un montant de **111.000€**.

Le clocher de l'Eglise de Burvrinnes nécessitera des travaux de stabilité pour un montant de **93.000€**.

## 1.6. La mobilité :

Facteur économique autant que de bien-être, une mobilité fluide au sein de notre Ville est privilégiée depuis quelques années. C'est également le cas en matière d'amélioration de l'accessibilité au centre ville et de la sécurité des usagers. En 2012, **236.000€** seront consacrés à l'aménagement de la rue Buisseret (Plan Escargot III), à la pose de bornes hydrauliques rue Notre Dame de Lorette et rue Remparts Saint Georges ainsi qu'à la création d'une zone de livraison rue de la Gaïeté.

Afin de permettre un accès plus aisé au **Cimetière de Ressaix**, un nouvel accès sera aménagé **225.000€**

## 2. La sécurité :

**Chacun a le droit de vivre en toute sécurité.** Le sentiment de sécurité est dépendant de plusieurs paramètres : l'éclairage public, la propreté, la mobilité, la vitesse excessive... Nous travaillons donc depuis 2006 sur l'ensemble de ces paramètres afin d'augmenter la qualité de vie de nos concitoyens.

En 2012, les 4 priorités définies dans le cadre du pré-conseil zonal resteront au centre de nos préoccupations:

1. La sécurité routière: lutte contre les excès de vitesse et l'alcool au volant. Exemple : aménagement de chicanes et de coussins berlinois **215.000 €**, aménagement de panneaux zone 30 aux abords des écoles **45.000 €**, amélioration de l'éclairage public sur les passages pour piétons **48.000 €**.
2. La propreté dans les quartiers : les points noirs sont identifiés. Nous continuons donc nos actions de prévention et de répression.
3. Vol qualifié dans les habitations.
4. La lutte contre la délinquance urbaine par notamment la consolidation et même le renforcement de notre équipe d'intervention.

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité pouvant exister à certains endroits ciblés, un réseau de caméras de surveillance sera installé **250.000 €**.

Au niveau des **Pompiers**, après l'acquisition d'une nouvelle autopompe, d'une nouvelle auto-échelle, d'un nouveau système de rappels, du remplacement du système d'alarme à l'Arsenal et de matériel d'intervention, nous allons porter nos efforts vers :

- Des travaux de réfection de toitures **70.000€**
- L'achat d'un véhicule de service **30.000€**
- L'acquisition de nouveau matériel individuel (casques de feu, gants, radio) **38.000€**
- L'achat de matériel d'équipement (panneaux de signalisation, matériel informatique) **25.000 €**

### 3. Economie-Emploi-Tourisme :

L'activité économique et l'emploi restent en 2012 des enjeux majeurs pour notre Cité. Il est important que notre ville soit une force active de la vie économique locale et régionale.

Nous continuons à soutenir nos commerçants en leur octroyant à nouveau des sacs poubelles gratuits ainsi qu'une prime dans le cadre de la rénovation de leur façade commerciale. Des subventions sont également octroyées aux entreprises pour l'achat de terrain dans l'entité

Les résultats du schéma de développement économique, l'outil web observatoire ainsi que la dynamique lancée par nos contacts avec les différents développeurs, vont nous permettre de mener des actions précises pour l'expansion de l'économie locale. La première phase du Périmètre de Remembrement urbain appelé « Ilot Pastures » est entamée. **1.750.000€** seront consacrés à l'acquisition et à la démolition de l'ancien site Marvan.

En mai 2009, Le Forem, la Ville de Binche et le CPAS inauguraient la 56<sup>ème</sup> Maison de l'emploi de Wallonie. En deux ans et demi d'activité, celle-ci est devenue la Maison de l'Emploi la plus fréquentée en Région du Centre et la 5<sup>ème</sup> en Wallonie. Au vu de ces résultats, nous ne pouvons que confirmer l'utilité et l'efficacité de ce partenariat. Une réflexion sera d'ailleurs menée avec le Forem pour développer davantage ce projet sur Binche.

Le tourisme est un élément essentiel de la vie locale. La majorité PS-MR entend dès lors soutenir les activités qui ont pour but de valoriser notre patrimoine folklorique, architectural et culturel. Les organisations qui ont connu un succès important (les balades au pays de Binche, les fêtes du Patrimoine, le week-end des villes fortifiées, les visites guidées, ...) seront poursuivies en veillant à les diversifier et à impliquer toute l'entité.

A cet égard, le partenariat avec la Maison du Tourisme Val de Sambre est maintenu et les sentiers balisés seront cette année mis à l'honneur **15.000€** d'autant plus que le Ravel est dorénavant pleinement effectif dans sa portion sud (Binche-Erquelines et Binche-Lobbès). La ligne 422 La Louvière-Peronnes, quant à elle, sera réalisée en 2012.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du Front bâti de l'îlot de l'Hôtel de Ville, la création de l'Office du Tourisme et de la Maison de quartier entre dans sa phase de réalisation en 2012. **2.350.000€**.

#### 4. Services à la population :

Les citoyens ont le droit de bénéficier d'un service communal adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

Pour atteindre les objectifs fixés en terme d'efficience de l'administration, la **démarche qualité** initiée en 2009 s'intensifiera cette année afin d'améliorer les procédures internes et les services aux citoyens.

Une bonne gouvernance implique aussi une gestion saine des finances communales. Depuis 2007, nous garantissons l'équilibre structurel du budget communal tout en réalisant des projets ambitieux. Et ce, sans augmentation de taxes pour nos concitoyens.

En ces temps difficiles pour la majorité des citoyens et des pouvoirs locaux, cela mérite d'être souligné.

En outre, par une vision à long terme et une politique volontariste, nous avons mis en œuvre une véritable méthodologie de gestion de projets, ce qui nous permet non seulement d'assurer la cohérence de notre action mais aussi de multiplier les demandes de subsides auprès des divers pouvoirs subsidiaires. En 2012, sur 14.712.883€ d'investissements extraordinaires, 8.624.277€ seront subventionnés, soit un taux de subventionnement de 58,6%. Nous rendons ainsi possibles des investissements qui auraient été insupportables pour les seules finances communales.

L'amélioration du service aux citoyens passe aussi par une politique de communication et d'information performante. Le **bulletin communal** ainsi que l'actualisation quotidienne du **site Internet** sont deux outils de plus en plus appréciés par la population binchoise.

Les objectifs fixés dans nos déclarations de politique générale successives trouvent leur inspiration dans le contact direct avec notre population. En 2012, des **rencontres citoyennes** seront encore organisées pour connaître l'avis de la population et pour entamer des échanges constructifs sur les différents projets proposés.

#### 5. Action sociale

Pour réaliser notre politique sociale au plus près de la population, les **permanences décentralisées** dans les anciennes communes seront maintenues pour répondre au mieux à la recherche d'informations des citoyens, leur proposer une écoute attentive ainsi que prodiguer des conseils adaptés à leurs problématiques : dossiers de pensions, allocations sociales diverses, problèmes de logement...

En 2012, la Ville continuera à animer et à gérer administrativement le Conseil consultatif des Aînés et celui de la personne handicapée. Nous pourrions donc de nouveau bénéficier de leurs avis sur les problématiques et suggestions d'amélioration et ce, dans leur thématique respective.

Le **Plan de cohésion sociale** (PCS) élaboré par la Ville de Binche et subsidié par la Région wallonne est actif sur le terrain **depuis un an**. Une équipe dynamique développe et coordonne les actions souhaitées par notre population. Une enquête et un travail de terrain permettent de décliner au mieux les actions coordonnées au sein de **trois axes** : l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale et l'interculturalité.

Le **transport social** organisé par la Ville est un outil indispensable qui permet aux personnes en difficultés ou seules de se déplacer. La nouvelle camionnette est, en outre, adaptée pour les déplacements des personnes à mobilité réduite.

L'**opération « Eté solidaire »** sera à nouveau mise sur pied. Cette opération permet à des jeunes de l'entité de travailler comme étudiant pendant les vacances et de contribuer à la remise en état de lieux publics, de bâtiments communaux ou d'activités à visée sociale.

L'opération **« Carnaval pour tous »** sera renouvelée. Cette opération permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir participer au carnaval. Tous les événements organisés par la Ville se soucient de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle aux actions sociales menées par la Ville, le **CPAS de la Ville de Binche** continuera à développer son action en faveur des plus démunis.

## 6. Logement :

La politique du logement doit être à la fois quantitative et qualitative. Elle doit tenter de répondre aux besoins de tous en accentuant les objectifs sociaux. L'accès au logement décent constitue un droit fondamental.

Des moyens conséquents seront consacrés à la création de **nouveaux logements** à la Conciergerie et Croix-Rouge de l'îlot de l'Hôtel de Ville, à la rue de la Triperie, à la rue Saint Moustier, à l'ancienne cure de Peronnes ainsi sur le site de l'ancien abattoir.

Afin d'inciter les initiatives privées, une **prime** pour la rénovation d'immeubles privés dans périmètre ZIP sera de nouveau renouvelé.

La lutte contre les logements inoccupés ou abandonnés continuera en 2012. Avec l'A.I.S., le F.W.L. et la Ville de Binche, d'une part, et les propriétaires d'autre part, toutes les pistes, permettant la remise sur le marché locatif des logements concernés, sont exploitées.

## 7. L'enseignement :

Parce que l'enseignement est primordial pour l'avenir de nos enfants et que nous avons à cœur de donner à chacun de nos élèves des chances égales, nous continuerons en 2012 à travailler sur l'amélioration de la qualité de l'action pédagogique et la qualité de nos infrastructures scolaires pour permettre à chaque élève de se développer au mieux dans un environnement de qualité.

**106.000€** seront consacrés à l'achat de mobilier et de matériel de psychomotricité et **161.585€** serviront à la maintenance des infrastructures (Conservatoire de Binche, efficacité énergétique pour l'école de la rue de Versailles et la rue des Arquebusiers, sanitaires de l'école de Buvrines).

Nous continuerons à travailler également en 2012 sur la sécurisation des abords des écoles : aménagement de chicanes et de coussins berlinois, aménagement de panneaux zone 30, amélioration de l'éclairage public sur les passages pour piétons.

Les **bus communaux** seront à nouveau mis à disposition de tous les élèves et équipes éducatives de l'entité pour leur permettre de participer à des activités culturelles et sportives.

## 8. Culture

La Bibliothèque communale contribuera activement à la promotion de la lecture pour tous, notamment en collaborant avec le Plan de cohésion sociale

Au niveau du Théâtre communal, la programmation communale continuera à être prise en charge par l'ASBL « Amis de Binche Culture ». Cette asbl participera également à l'organisation des fêtes de la musique et des fêtes de septembre.

En ce qui concerne le Musée International du Carnaval et du Masque, les travaux d'aménagements intérieurs au niveau de la sécurisation du bâtiment et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite se termineront en 2012.

## 9. Famille, enfance, jeunes et seniors :

Les associations sportives, culturelles et les sociétés folkloriques étant l'essence même de la vie locale, le travail avec ces groupements est au cœur de notre action. Ils feront l'objet, comme les années précédentes, de toute l'attention requise :

- Les **subsidés** communaux seront renouvelés.
- La Ville de Binche continuera d'investir dans ses salles **115.000€**.
- En **collaboration avec les associations**, nous organiserons des événements publics de qualité en proposant des animations qui touchent les familles et les jeunes : fêtes de septembre, fêtes de la jeunesse, fêtes de la musique, fête des voisins,....

Comme les autres années, la Ville sera attentive à la qualité des services proposés par la **plaine de jeux** organisée pour les enfants pendant les vacances scolaires. Cette plaine de jeux connaît un succès sans cesse croissant.

## 10. Sport :

Nous continuons en 2012 à améliorer les infrastructures appartenant à la Ville. C'est le cas pour la piscine dont les travaux de mise en conformité se termineront en 2012 **525.000€** ainsi que pour l'aménagement de la salle DBM **50.000€** et du terrain de football de Bray **25.000€**.

Depuis 2007, la majorité désire encourager la création d'événements sportifs locaux, régionaux, nationaux, qu'ils concernent le sport de loisirs ou le sport de compétition ;

Il en sera encore de même cette année avec l'accueil d'un départ du Tour de Wallonie et de l'organisation de Binche-Tournai-Binche.

Ayant obtenu en 2018 l'organisation du championnat de Belgique cycliste pour élite avec contrat, la Ville provisionnera en 2012 la somme de **25.000€**



## Conclusion

Comme vous pouvez le constater, nous considérons les finances communales comme un moyen et non comme une fin en soi. A ce titre, nous accordons une attention particulière au **bon équilibre financier** de notre entité tout en nous donnant les **moyens de nos ambitions** qui sont, entre autres, l'amélioration effective du cadre de vie des Binchoises et des Binchois.

Grâce à une gestion responsable et dynamique du budget de la Ville, à une recherche de toutes les subsidiations envisageables, la réalisation de projets importants est encore possible en 2012... sans aucune augmentation de taxes !

Cette déclaration présente des projets ambitieux au cœur même des quartiers de toute l'entité.

Avec cette dynamique, la Ville de Binche est bien une ville de Tradition et d'Ambition !